

Contexte



Le kératocône est un bombement de la cornée générant des amétropies plus ou moins sévères.

Différentes lignes de traitement sont réalisées sur notre établissement :

- 1- pose d'anneaux intra-cornéens (AIC) à l'aide d'un laser Femtoseconde
- 2- photothérapie avec de la vitamine B12 (Ricrolin®)
- 3- greffe de cornée



①



②



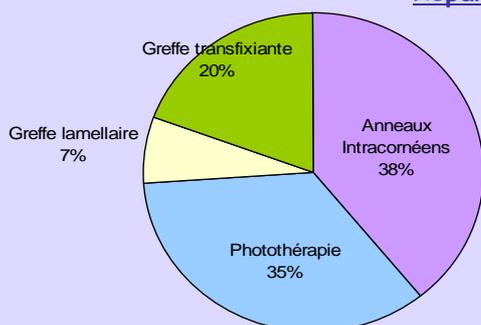
③

Matériel & Méthode

Une étude rétrospective des DM utilisés dans le cadre des hospitalisations pour kératocône a été menée de janvier à juin 2009 afin d'analyser le coût d'une prise en charge.

Résultats & Discussion

Répartition des patients par thérapeutiques



Nous avons recensé 92 patients durant le premier semestre 2009. Les techniques les plus utilisées sont la pose d'AIC (36 patients) et la photothérapie UV (32 patients) ce qui est en corrélation avec le stade d'avancement de la maladie. En effet, la première alternative thérapeutique est le port de lunettes et/ou de lentilles puis rapidement, le bombement de la cornée est tel que les AIC deviennent nécessaires en association ou pas avec la photothérapie. Cela permet de contenir l'évolution de la maladie. En dernier lieu, la greffe est proposée. 3 techniques existent dont 2 sont pratiquées sur le CHU, la greffe transfixiante, qui est la plus utilisée (18 patients), et la greffe lamellaire (6 patients).

Coûts des différentes prises en charge

Le tableau suivant présente les coûts des différentes prises en charge thérapeutique ainsi que leur financement par l'Assurance maladie (AM).

| Coûts pour un patient | AIC et photothérapie (73%) | Greffe de cornée (27%) |
|---|---------------------------------|---------------------------------|
| Paire d'AIC | 733 € | |
| Interface LASER | 155 € | 269 € |
| Dose Ricrolin®(/œil) | 191 € | |
| Stérilisation plateau de prélèvement greffon | | 3,8 € |
| Greffon | | 1 109 € |
| TOTAL | 1 079 € | 1 381,80 |
| Valorisation d'un séjour par l'AM (/j) | Médical : 860 €TTC | Chirurgical : 1 450 €TTC |
| Financement suffisant | NON (perte de 219 €TTC) | OUI |

NB : Les coûts d'acquisition de l'équipement biomédical n'ont pas été pris en compte pour chacune des thérapeutiques.

Conclusion

Les DM utilisés dans la prise en charge du kératocône restent à la charge du pôle médico-chirurgical réalisant l'activité. Les enveloppes ministérielles spécifiques versées à notre établissement ne permettent pas de financer l'ensemble des DM.

Une meilleure évaluation de l'intérêt clinique des AIC et de la photothérapie pourra aboutir à leur financement par l'AM.